CTL

F.O. DGFIP 24
Dordogne
PÉRIGORD

Compte rendu du C.T.L. du 30 mai 2017

Le CTL convoqué ce mardi 30 mai portait sur les 3 points où l'ensemble des représentants syndicaux avaient voté contre lors de la première séance du 16 mai :

- **Sur le premier point : extension de l'accueil sur RDV , FO DGFIP 24 a réitéré son vote négatif .**

En effet, le bilan statistique fourni par l'administration sur les 4 premiers mois de 2017 est peu probant, il sera plus intéressant après la campagne de déclarations qui est toujours en cours et où nous avons des pointes de 190 personnes par jour .

F.O.-DGFIP 24
N'est pas opposé à ce que l'accueil sur RDV soit un mode d'accueil complémentaire ce qui existe déjà, mais répugne à ce que cela devienne la seule possibilité pour le contribuable d'être reçu par notre administration.
Un bilan plus explicite est à faire après la campagne du côté des contribuables (savoir combien de nos concitoyens sont refoulés au premier stade généraliste et au deuxième accueil plus personnalisé) et du côté des agents puisque ces nouvelles pratiques demandent une toute nouvelle organisation du service et de nouvelles contraintes .

- **Sur le deuxième point : modifications des horaires d'ouverture à la Trésorerie de Périgueux Établissements Hospitaliers , F.O.-DGFIP 24 a soutenu le vote largement majoritaire des agents lors de la deuxième réunion organisée par le chef de poste le 17 mai.**

Conformément à nos principes de respect de la démocratie, malgré notre analyse qui est de demander plus d'agents plutôt que moins d'amplitude d'ouverture au public F.O.-DGFIP 24 a voté POUR .

- **Sur le troisième point : Réorganisation des services chargées des missions domaniales , F.O.-DGFIP 24 a réitéré son vote défavorable .**

En effet, les missions domaniales sont regroupées sur Bordeaux et nous perdons nos 3 évaluateurs. Nous déplorions dès la première lecture du projet les 3 suppressions d'emploi, la perte de compétence et de savoir faire , et nous mettions l'accent sur la baisse du niveau de nos prestations envers les collectivités.

Suite à une réunion de formation à la centrale , il s avère que les missions attribuées aux 2 collègues qui restent sont de plus en plus floues , que les compétences des uns et des autres sont plus que confuses et que l'inquiétude demeure pour une mise en place au 1er septembre.
F.O.-DGFIP 24, émet donc un deuxième vote négatif.

- **D'autres points abordés à bâtons rompus avec la Direction :**

1. Le piètre mouvement provisoire du cadre A (5 départs en gestion publique et aucune arrivée), le seul ALD en gestion publique va t il devoir se couper en 5 peut être 6 ????

2. Le départ de la gestion des HLM de la Trésorerie Municipale de Périgueux au 1er janvier 2018 (rien n'est encore voté).

3. Le prochain CTL à envisager le vendredi 7 juillet , après des 3 CAP locales de mutations , la mise en place ou non du prélèvement à la source (les formations sont suspendues) les nouvelles restructurations à envisager ….

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** en C.T.L.
Sandrine THYSSEN (Titulaire)
Sylvie GAUTHIER (Suppléante)
Gaëtan LEJEUNE (Expert)

FO défend vos intérêts à chaque niveau :

- ✔ La confédération pour les problèmes généraux des salariés (emploi, protection sociale)
- ✔ La fédération générale des fonctionnaires pour les problèmes des fonctionnaires de l'État
- ✔ La fédération des finances pour les problèmes des personnels du ministère des finances
- ✔ L'AFOC Association FO Consommateurs, orienter et aider les adhérents consommateurs

Le coût de votre adhésion dépend de votre indice
Elle est déductible à hauteur de 66% de votre déclaration dimpôts sur le revenu

M – Mme – Melle* Nom..... - Prénom.....

Courriel *(Professionnel ou/et Personnel)*..... - Poste d'affectation ….....

Tel *(facultatif)* : ….....

Je souhaite adhérer à F.O.-DGFiP *
Oui - Non
Je m'abonne à la lettre d'information*
Oui – Non
* Rayer la mention inutile